

Loi de l'impôt sur le revenu (n° 3)

● (2100)

La même chose s'applique aux impôts que perçoivent les gouvernements provinciaux. La même chose s'applique à un degré encore plus étonnant aux impôts perçus par le gouvernement fédéral. En 1962, par exemple, 57 p. 100 des impôts perçus par les gouvernements provinciaux provenaient des sociétés, et 43 p. 100 des particuliers. En 1970 seulement 22 p. 100 des impôts perçus par les gouvernements provinciaux provenaient des sociétés, et 78 p. 100 provenaient des particuliers. C'est une tendance qu'il faut freiner, renverser en fonction de notre économie en général, en fonction de la production d'emplois et de richesses et également en fonction d'un système d'imposition plus juste où les gens paieront des impôts suivant leurs moyens et où le revenu sera imposé quelle qu'en soit la source, qu'il provienne d'un travail dans une usine, d'un découpage de coupons, ou en vérité de gains de capital.

Le régime fiscal canadien, tel que l'a signalé notre parti, et Eric Kierans quand il était membre de la Chambre et après l'avoir quittée, présente un aspect tout à fait injuste et discriminatoire quand il s'applique aux industries. Les sociétés produisant du gaz et du pétrole, comme la Chambre le sait bien, ont au cours des dix dernières années payé des impôts sur seulement 5 à 7 p. 100 de leurs bénéfices aux livres, et les sociétés minières sur seulement 13 p. 100 de leurs bénéfices aux livres. Une serveuse dans un café, une célibataire sans personnes à charge, paie probablement un taux d'impôt plus élevé que les sociétés productrices de gaz et de pétrole. Pourquoi ce fait me préoccupe-t-il tant? Parce que je pense que c'est là une des raisons pour lesquelles nous avons un régime fiscal tout à fait injuste. Mais, ce qui est pire, quand vous donnez un stimulant de ce genre aux industries extractives, qui sont des industries de capital, il en résulte la création de très peu d'emplois.

Le Canada a un taux de chômage très élevé, et il ne faudrait pas l'oublier dans l'élaboration de nos lois fiscales. Nous devrions avoir une politique industrielle pour remédier à ce problème. On me dit que l'Iron Ore Company of Canada investira environ \$900,000 pour chaque emploi qu'elle créera. C'est un montant d'argent considérable pour créer un seul emploi. Vous pouvez voir par cet exemple le stimulant considérable que nous donnons aux industries extractives et de ressources avec ce genre d'économie et le chômage qui en découle.

Il y a un ou deux autres points et sujets de préoccupation que mon parti et moi-même aimerions aborder dans le cadre du présent débat. Nous sommes préoccupés par le fait que tous les revenus ne sont pas traités de la même façon dans notre pays. Si l'ont est ouvrier d'usine, infirmière ou enseignant, on s'aperçoit que son traitement ou salaire est imposé presque jusqu'au dernier dollar. Mais si on a la chance d'être très riche, peu importe la provenance de cet argent—cela pourrait être le fruit d'un dur travail, de placements, de gains inattendus ou d'un héritage—on est imposé à un taux différent.

Dans notre pays, il y a un impôt sur la moitié des gains en capital uniquement. Il existe un dégrèvement pour dividendes à l'intention des personnes qui tirent leur revenu d'actions et de coupons. C'est là un aspect très dangereux de notre régime fiscal. Il concrétise un important jugement de valeur que notre pays a pris quant à la provenance de l'argent d'une personne. En fait, cela revient à dire que l'on est plus important si l'on a un revenu qui provient de coupons. Cela est un très mauvais principe de départ. C'est un facteur très discriminatoire en ce qui concerne l'expansion de notre pays. En effet, notre régime fiscal est fondé sur l'inégalité.

[M. Nystrom.]

Il y a quelques jours, lorsque j'ai pris la parole au sujet du bill relatif à l'impôt des sociétés, j'ai cité un exemple d'impôt différent s'appliquant au même montant d'argent. Je crois que le principe fondamental devrait être porté encore une fois à l'attention de la Chambre. Je prends encore une fois l'exemple de trois personnes célibataires, hommes ou femmes, qui gagnent chacune \$10,000 par an. La première personne est un ouvrier dans une usine, un professeur ou une infirmière. Sur ces \$10,000, la première personne doit payer \$2,285 d'impôt par an. Cette personne a un ami qui gagne \$10,000 grâce à des gains en capital. Étant donné que l'impôt ne porte que sur 50 p. 100 des gains en capital, son ami, cette deuxième personne, ne paiera que \$844 d'impôts. La troisième personne gagne également \$10,000 par an de dividendes provenant de sociétés, et elle ne paiera que \$193 d'impôts.

Cela est une condamnation du genre de régime fiscal en vigueur dans notre pays, de notre sens des valeurs, c'est-à-dire que nous accordons plus de valeur aux personnes qui ont beaucoup d'argent. Nous idolâtrons ces personnes en les faisant profiter d'un système d'imposition et de taux d'impôt différents. A long et à court terme, je pense que ce genre de régime n'est pas bon pour le pays. C'est un régime qui décourage le travailleur moyen, le citoyen moyen. Bien sûr, le ministère des Finances et les deux partis politiques traditionnels pensent que la personne qui fait de l'argent grâce aux gains en capital ou aux dividendes réinvestira dans l'économie, créant ainsi des emplois et en faisant profiter la société dans son ensemble. Monsieur l'Orateur, ce n'est pas la meilleure façon d'y arriver. Si vous voulez stimuler les Canadiens et créer des emplois, vous devez faire exactement le contraire. Vous devez accorder une réduction fiscale aux petits contribuables, mettre plus d'argent dans les poches du citoyen moyen. A son tour, il achètera plus et par là stimulera l'économie, encouragera l'expansion et la création d'emplois.

Je suis certain que si le citoyen moyen, l'économiquement faible, avait assez d'argent pour acheter une voiture, la société General Motors survivrait encore et ferait encore des bénéfices. Je suis certain que c'est également vrai de l'industrie du meuble et de celle de la transformation des produits alimentaires parce que les économiquement faibles auraient alors assez d'argent pour acheter des aliments et des meubles d'une qualité supérieure.

Telle est la conception de notre parti, monsieur l'Orateur, c'est-à-dire commencer à la base plutôt qu'au sommet. Rien ne peut plus tuer l'initiative des gens qui travaillent avec leurs mains et leur cerveau que de savoir qu'ils sont pénalisés par le fisc, qu'ils ont à acquitter un impôt différent de celui de la personne qui a la chance de pouvoir découper des coupons d'intérêt ou tirer son revenu de gains en capital. Si nous pouvons éliminer ces échappatoires de notre régime fiscal, la productivité s'accroîtra. Nous aurons le genre d'économie qui se développera, la meilleure pour tous les Canadiens, le petit homme d'affaires, l'ouvrier et l'agriculteur.

Il nous faut un régime fiscal équitable, un régime qui utilise le dégrèvement d'impôt au lieu de l'exemption. Il nous faut un régime qui imposera tous les revenus également quelle que soit leur source, selon la théorie présentée par la Commission Carter pour laquelle un dollar est un dollar. Nous ne devons pas faire de distinction entre les genres d'activités permettant de gagner ce dollar. Il nous faut un plein impôt sur les gains en capital, en excluant, bien sûr, les exceptions que notre parti a toujours préconisées, la ferme familiale, les maisons dans lesquelles les gens vivent et les petites entreprises de famille. Voilà